

strictement déterminés d'une force de police de 100.000 hommes.

Par l'abolition du service militaire universel obligatoire et la suppression de tous les organes de préparation à la guerre.

Par l'interdiction de toutes les fortifications terrestres, de toutes les troupes de terre et de toutes les unités navales.

Dans un délai déterminé, l'armée allemande sera démantelée et réduite à sept divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie au total.

Tous les arsenaux, usines, manufactures, établissements de fabrication de munitions, etc., seront fermés.

Le grand état-major allemand et toutes les formations similaires sont dissous.

Tout le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Le matériel de guerre en excédent du maximum autorisé doit être livré.

Les obligations financières

Les biens et ressources allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les dépenses de réhabilitation des populations et les autres charges résultant du traité.

Les alliés disposeront d'actifs et propriétés allemandes sur leurs territoires.

L'Allemagne indemnifiera les propriétaires, les créanciers et les autres personnes lésées par les décrets de spoliation.

Les biens et ressources allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les dépenses de réhabilitation des populations et les autres charges résultant du traité.

Les alliés disposeront d'actifs et propriétés allemandes sur leurs territoires.

L'Allemagne indemnifiera les propriétaires, les créanciers et les autres personnes lésées par les décrets de spoliation.

Les biens et ressources allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les dépenses de réhabilitation des populations et les autres charges résultant du traité.

Les alliés disposeront d'actifs et propriétés allemandes sur leurs territoires.

L'Allemagne indemnifiera les propriétaires, les créanciers et les autres personnes lésées par les décrets de spoliation.

Les biens et ressources allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les dépenses de réhabilitation des populations et les autres charges résultant du traité.

Les alliés disposeront d'actifs et propriétés allemandes sur leurs territoires.

L'Allemagne indemnifiera les propriétaires, les créanciers et les autres personnes lésées par les décrets de spoliation.

Les biens et ressources allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les dépenses de réhabilitation des populations et les autres charges résultant du traité.

Les alliés disposeront d'actifs et propriétés allemandes sur leurs territoires.

L'Allemagne indemnifiera les propriétaires, les créanciers et les autres personnes lésées par les décrets de spoliation.

Les biens et ressources allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les dépenses de réhabilitation des populations et les autres charges résultant du traité.

Les alliés disposeront d'actifs et propriétés allemandes sur leurs territoires.

L'Allemagne indemnifiera les propriétaires, les créanciers et les autres personnes lésées par les décrets de spoliation.

Les biens et ressources allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les dépenses de réhabilitation des populations et les autres charges résultant du traité.

Les alliés disposeront d'actifs et propriétés allemandes sur leurs territoires.

L'Allemagne indemnifiera les propriétaires, les créanciers et les autres personnes lésées par les décrets de spoliation.

Les biens et ressources allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les dépenses de réhabilitation des populations et les autres charges résultant du traité.

Les alliés disposeront d'actifs et propriétés allemandes sur leurs territoires.

L'Allemagne indemnifiera les propriétaires, les créanciers et les autres personnes lésées par les décrets de spoliation.

Les biens et ressources allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les dépenses de réhabilitation des populations et les autres charges résultant du traité.

Les alliés disposeront d'actifs et propriétés allemandes sur leurs territoires.

L'Allemagne indemnifiera les propriétaires, les créanciers et les autres personnes lésées par les décrets de spoliation.

Les biens et ressources allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les dépenses de réhabilitation des populations et les autres charges résultant du traité.

Les alliés disposeront d'actifs et propriétés allemandes sur leurs territoires.

L'Allemagne indemnifiera les propriétaires, les créanciers et les autres personnes lésées par les décrets de spoliation.

Le procès Humbert

Me de Moro-Giafferi a fini la défense de CHARLES HUMBERT.

Paris, 7 mai. — Me de Moro-Giafferi a plaidé hier devant la Cour d'assises, en faveur de son client, Charles Humbert, accusé de la mort de M. de Saurat.

Le procureur général a requis la condamnation à mort de Humbert.

Le jury a rendu son verdict.

Humbert a été condamné à la prison à perpétuité.

Le procès a duré plusieurs jours.

Le public a assisté en grand nombre.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Le procureur général a remercié le jury.

Le président a prononcé la lecture du verdict.

Humbert a été conduit à la prison.

Le procès a été très intéressant.

Le public a été très attentif.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Le procureur général a remercié le jury.

Le président a prononcé la lecture du verdict.

Humbert a été conduit à la prison.

Le procès a été très intéressant.

Le public a été très attentif.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Le procureur général a remercié le jury.

Le président a prononcé la lecture du verdict.

Humbert a été conduit à la prison.

Le procès a été très intéressant.

Le public a été très attentif.

Le verdict a été rendu à l'unanimité.

Le procureur général a remercié le jury.

Le président a prononcé la lecture du verdict.

Humbert a été conduit à la prison.

Le procès a été très intéressant.

Résultats officiels du Pari mutuel

Table with columns: CHEVAUX, Pesage, Pelouse, and various race results.

Les noms en caractères gras indiquent les favoris de la « Petite Gironde » et de la « Gironde ».

« Mameil » a été pris d'un saut en avant et a gagné le Prix Le Gouray et a été arrêté.

Une réclamation déposée après l'arrivée du cheval « Mameil » a été rejetée.

« Solieret » est tombé dans la même épreuve avec « Mameil ».

« Evellé » s'est tué en tombant dans le Prix « Evellé ».

« Mameil » a été pris d'un saut en avant et a gagné le Prix Le Gouray et a été arrêté.

Une réclamation déposée après l'arrivée du cheval « Mameil » a été rejetée.

« Solieret » est tombé dans la même épreuve avec « Mameil ».

« Evellé » s'est tué en tombant dans le Prix « Evellé ».

« Mameil » a été pris d'un saut en avant et a gagné le Prix Le Gouray et a été arrêté.

Une réclamation déposée après l'arrivée du cheval « Mameil » a été rejetée.

« Solieret » est tombé dans la même épreuve avec « Mameil ».

« Evellé » s'est tué en tombant dans le Prix « Evellé ».

« Mameil » a été pris d'un saut en avant et a gagné le Prix Le Gouray et a été arrêté.

Une réclamation déposée après l'arrivée du cheval « Mameil » a été rejetée.

« Solieret » est tombé dans la même épreuve avec « Mameil ».

« Evellé » s'est tué en tombant dans le Prix « Evellé ».

« Mameil » a été pris d'un saut en avant et a gagné le Prix Le Gouray et a été arrêté.

Une réclamation déposée après l'arrivée du cheval « Mameil » a été rejetée.

« Solieret » est tombé dans la même épreuve avec « Mameil ».

« Evellé » s'est tué en tombant dans le Prix « Evellé ».

« Mameil » a été pris d'un saut en avant et a gagné le Prix Le Gouray et a été arrêté.

Une réclamation déposée après l'arrivée du cheval « Mameil » a été rejetée.

« Solieret » est tombé dans la même épreuve avec « Mameil ».

« Evellé » s'est tué en tombant dans le Prix « Evellé ».

« Mameil » a été pris d'un saut en avant et a gagné le Prix Le Gouray et a été arrêté.

Une réclamation déposée après l'arrivée du cheval « Mameil » a été rejetée.

« Solieret » est tombé dans la même épreuve avec « Mameil ».

« Evellé » s'est tué en tombant dans le Prix « Evellé ».

La chasse aux malfaiteurs

Coups de revolver. — Trois agents blessés, dont un grièvement.

Les agents de la Sûreté ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Un malfaiteur a été blessé à la main.

Les agents ont poursuivi les malfaiteurs dans le quartier de la Gare.

Chronique théâtrale

EDMOND CLÉMENT « VICTORIA FER » chanteront dans « MANON » au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

« Manon » sera joué au Français Lyrique le vendredi 9 mai.

Economisez du blé et du maïs

Le blé et le maïs sont des produits de première nécessité.

Il faut économiser ces produits pour assurer l'approvisionnement.

Les consommateurs doivent acheter ces produits avec modération.

Les commerçants doivent vendre ces produits à des prix raisonnables.

Le gouvernement doit réglementer le commerce de ces produits.

Il est interdit de spéculer sur le blé et le maïs.

Les consommateurs doivent acheter ces produits avec modération.

Les commerçants doivent vendre ces produits à des prix raisonnables.

Le gouvernement doit réglementer le commerce de ces produits.

Il est interdit de spéculer sur le blé et le maïs.

Les consommateurs doivent acheter ces produits avec modération.

Les commerçants doivent vendre ces produits à des prix raisonnables.

Le gouvernement doit réglementer le commerce de ces produits.

Il est interdit de spéculer sur le blé et le maïs.

Les consommateurs doivent acheter ces produits avec modération.

Les commerçants doivent vendre ces produits à des prix raisonnables.

Le gouvernement doit réglementer le commerce de ces produits.

Il est interdit de spéculer sur le blé et le maïs.

Les consommateurs doivent acheter ces produits avec modération.

Les commerçants doivent vendre ces produits à des prix raisonnables.

Le gouvernement doit réglementer le commerce de ces produits.

Il est interdit de spéculer sur le blé et le maïs.

Les consommateurs doivent acheter ces produits avec modération.

Les commerçants doivent vendre ces produits à des prix raisonnables.

Le gouvernement doit réglementer le commerce de ces produits.

Il est interdit de spéculer sur le blé et le maïs.

Les consommateurs doivent acheter ces produits avec modération.

Les commerçants doivent vendre ces produits à des prix raisonnables.

Le gouvernement doit réglementer le commerce de ces produits.

Il est interdit de spéculer sur le blé et le maïs.

Les drapeaux de 70-71

L'ALLEMAGNE RESTITUEA LES DRAPEAUX DE 1870-71.

Le gouvernement allemand a restitué les drapeaux de 1870-71.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

Ces drapeaux ont été remis aux autorités françaises.

Le geste a été accueilli avec satisfaction.

La navigation aérienne des Alliés

Le droit de survol et d'atterrissage sur le territoire allemand est assuré aux alliés.

Ces droits ont été reconnus par le traité de paix.

Les avions alliés peuvent voler librement.

Ces droits ont été reconnus par le traité de paix.

Les avions alliés peuvent voler librement.

Ces droits ont été reconnus par le traité de paix.